DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
COMMUNE DE CHAUVIGNE
35490

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213500754-20260521-20260504-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUVIGNÉ 35

++

L'An deux mil vingt-six le 21 mai à 20 heures

Le Conseil Municipal de CHAUVIGNÉ, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Chauvigné en séance publique sous la présidence de :

Mme Virginie ELSHOUT, Maire de Chauvigné,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13

Etaient présents : 12

V. Elshout, C. Duchêne, S. Chesnel, T. Fretay, A. Coudray, J. Hodouin, P. Souchu, M. Franco Sanhez, E. Jupin, P-J Lamarre, S. Pichot, C. Guilment

Etaient absents :1

J. Brézel

Etaient excusés :1

J. Brézel

Madame Pichot a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : 12 mai 2026

Date d'affichage : 12 mai 2026

****

Délibération 2026-05-04

Objet : Redevance pour occupation du domaine public Orange

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le montant des redevances pour l'occupation du domaine public communal par des opérateurs de télécommunications est réévalué chaque année au 1er janvier

Il propose aux membres du Conseil Municipal de délibérer pour cette redevance annuelle auprès d'Orange et présente le détail des tarifs appliqués dans le tableau ci-dessous :

Désignation	Nombre	Tarifs 2026	Montant total en 2026	Montant 2025
Artère aérienne (km)	20,024	65.48 €	1311.29	1309.64
Artère sous-sol (km)	3,664	49.11 €	179.94	179.72
Emprise au sol (m2)	0.50	32.74 €	16.37	0
MONTANT DE LA RODP 2026			1507.60	1489.36

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213500754-20260521-20260504-DE

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** les redevances pour l'occupation du domaine public communal, revalorisées chaque année au 1er janvier, telles que définies ci-dessus,

- **AUTORISENT** Monsieur le Maire à émettre un titre de recette auprès d'ORANGE, pour un montant de 1507.60 € pour l'année 2026

Le registre dûment signé. Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire
V. ELSHOUT

MAIRIE DE CHAUVIGNE
ILLE-ET-VILAINE